

je suis certain que, quand j'aurai repris mon siège, le ministre des Finances se lèvera immédiatement pour désavouer les théories exposées par l'honorable représentant. En fait, je m'attends à ce désaveu dans quelques instants. Le ministre des Finances affiche ce petit sourire en coin qui lui est propre et qu'il nous offre dès que se pose une question embarrassante. J'ai quand même bien hâte de l'entendre désavouer la pensée politique de l'honorable représentant et, s'il ne le fait pas, je dirai que l'honorable député a parlé à titre de simple député, mais que ses théories portent la marque authentique des pensées du gouvernement actuel.

Je ne reviendrai pas sur tout ce dont j'avais parlé à l'étape de la résolution. J'emprunte à l'honorable représentant le mot «mythe». C'est que la mythologie libérale est une de ces choses dont on n'a jamais vu la pareille au Canada. Donc, le député a parlé de mythes. L'un des mythes que le gouvernement s'est efforcé d'exploiter au maximum, c'est que le libéralisme assure aux provinces le meilleur traitement qui soit.

Afin de tirer la chose bien au clair, je vais consigner au compte rendu les divers montants versés aux provinces au cours de la première année de notre mandat et à partir de 1957. Et, pour que personne ne vienne insinuer que je n'aurai pas pleinement tenu compte de certains changements survenus en avril 1957, je vais comparer les sommes reçues par les provinces pendant notre passage au pouvoir avec d'autres montants moindres qu'elles ont touchés sous le gouvernement St-Laurent. Nous connaissons maintenant, n'est-ce pas, les montants qui seront offerts aux provinces en vertu du nouveau plan qu'on vient d'exposer. D'après ce nouveau plan, le montant supplémentaire que recevra l'ensemble des provinces s'élèvera à 87.479 millions de dollars pour 1964-1965, à 171.176 millions pour 1965-1966 et à 264.973 millions pour 1966-1967, soit presque 265 millions en chiffres ronds.

Monsieur, on dit que c'est un des meilleurs exemples, sinon le meilleur, que le gouvernement fédéral nous donne pour nous montrer qu'il transpose dans la pratique, en espèces sonnantes et trébuchantes, les principes du fédéralisme coopératif. On se pose tout naturellement la question suivante: Comment va-t-on percevoir cette somme d'argent supplémentaire? Le gouvernement, qui a haussé les impôts de 300 millions de dollars par année depuis qu'il est au pouvoir, obtiendra-t-il cet argent en créant de nouveaux impôts? Que va-t-on faire pour verser ces montants supplémentaires? On ne nous a certainement pas dit comment on s'y prendrait.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

On avait l'habitude d'entendre dire qu'il fallait craindre les déficits, mais les membres du gouvernement ne les craignent plus autant que lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Le ministre ne parle plus de budgets équilibrés et ne condamne plus les déficits. En fait, il les presse sur son sein; c'est tout à l'opposé de ce qu'il prêchait depuis 1961 et, encore plus, de ce qu'il a écrit dans son livre.

Je voudrais savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire. Comment obtiendrons-nous les fonds voulus au moment même où les États-Unis qui accusent des déficits ont diminué sensiblement les impôts? Le gouvernement augmente les impôts et, en même temps, accuse encore un déficit très élevé. Je voudrais savoir sur quels principes s'appuie le ministre. Croit-il que le Canada peut soutenir la concurrence des États-Unis dans le domaine des exportations, alors que le président Johnson a diminué sensiblement les impôts? Nous voulons savoir quelle est l'attitude du gouvernement au sujet des problèmes que pose l'inflation.

Au cours de notre mandat, nous avons maintenu les prix au Canada à un niveau qui a obtenu l'approbation de feu le président Kennedy lorsqu'il a déclaré qu'aucun autre pays occidental avait maintenu le coût de la vie aussi bas que le Canada. Lorsque nous posons ces questions au ministre maintenant, il les écarte avec des considérations générales. On se demande d'un bout à l'autre du Canada quelle est sa politique? Quelles mesures prend-il pour faire face au coût de la vie qui augmente sans cesse et pour réprimer les tendances à l'inflation?

M. Winkler: Rien.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le député de Grey-Bruce dit «rien», et c'est bien le cas.

Toutes ces questions se rapportent à la situation financière, monsieur le président. Où le gouvernement va-t-il obtenir cet argent? D'une seule façon, en continuant d'augmenter les impôts et, notamment, en imposant cette taxe absolument injustifiée de 11 p. 100 sur les matériaux de construction et les machines. Que va faire le gouvernement?

Le ministre peut faire fi de la question relative à l'inflation, mais d'un bout à l'autre du Canada les gens se demandent ce que le gouvernement va faire au sujet du plus grand